

DECISION N° 2020-176
portant nomination et délégation de signature
de Madame Myriam KHLAT en qualité de coresponsable de l'UR 5

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment ses articles 9 et 11 ;

Vu le décret du 27 février 2020 portant renouvellement de fonctions de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n° 2020-100 du 23 avril 2020 portant nomination et délégation de signature de Madame Myriam KHLAT en qualité de coresponsable par intérim de l'UR 5 ;

Vu la décision n° 2018-086 du 21 mars 2018 portant attributions des responsables des unités de recherche de l'Ined ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Ined en date du 24 juin 2020 approuvant la nomination de la nouvelle coresponsable de l'UR 5 ;

DECIDE

Article 1er : Madame Myriam KHLAT, directrice de recherche de 1^e classe, est nommée coresponsable de l'unité de recherche 5, en remplacement de Madame Aline DESESQUELLES.

Article 2 : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature lui est donnée à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents et notamment :

- a) les commandes nécessaires au fonctionnement de l'UR 5 et les ordres de mission des personnels de cette unité d'un montant inférieur ou égal à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte ;
- b) l'attestation du service fait pour les factures et les états de frais.

Article 3 : La présente décision prend rétroactivement effet le 24 juin 2020. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.